

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Le jeu excessif, un dangereux guet-apens

Montréal le 28 novembre 2001 Rappelons en entrée de jeu que le nombre de personnes au Québec aux prises avec le jeu excessif ou pathologique est en constante évolution, - il serait autour des 2 % de la population - et même si cette statistique représente une moyenne inférieure à celle canadienne, il est plus que temps d'améliorer nos luttes collectives contre ce fléau.

Mais d'abord et avant tout, pour placer cette démarche dans sa juste perspective, il convient de faire une définition la plus détaillée et exacte possible du jeu pathologique.

Définition du jeu

Les jeux de hasard et d'argent qu'on rencontre dans les casinos, les cartes, les loteries, les bingos, les appareils de loterie vidéo ou dans les hippodromes affectent une catégorie de plus en plus importante de personnes qui deviennent rapidement dépendantes au même titre que d'autres le sont avec l'alcool et les drogues.

La personne dépendante du jeu excessif tout comme son entourage, connaissent alors une vie familiale, professionnelle, psychologique et sociale déréglée, qui ultimement peut même avoir des conséquences légales fâcheuses.

Une dernière nuance se doit encore d'être faite avant d'entrer dans le vif du sujet du joueur pathologique. Il est établi par les experts que trois types de personnes sont amenés à utiliser les jeux du hasard et de l'argent; ce sont les joueurs récréatifs, problématiques et excessifs. Tout tient aux réactions et aux comportements associés à l'exercice du jeu.

Dans le premier cas, le joueur récréatif ne connaît pas de problèmes, puisqu'il se satisfait de l'exercice du jeu uniquement pour des fins de divertissement, de loisir, comme activité sociale ou au sein de son milieu récréatif. Mais dès que l'on parle des joueurs problématiques et excessifs, nous sommes alors au prise avec une spirale quasi sans limite. Le joueur problématique commence à présenter quelques problèmes qui tôt ou tard iront en s'amplifiant.

Cette personne connaît alors de la culpabilité, elle est aux prises avec des querelles, doit affronter des épisodes dépressifs, négocier avec de grandes dépenses et même des remboursements avec pertes.

En bout de piste, le joueur excessif et pathologique est encore plus mal en point et est affecté par une dépendance aggravée et une série de problèmes insolubles. Il lutte alors avec des dettes chroniques, le divorce, la dépression, la pauvreté, la criminalité et enfin, des pensées suicidaires.

Le joueur pathologique

Maintenant, comment peut-on définir le joueur excessif. Qu'il suffise à cet égard de poser quelques questions. Et si la personne répond oui - ne serait-ce qu'à une ou l'autre de ces interrogations -, alors malheureusement nous sommes en face d'un sujet au prise avec le jeu pathologique ou excessif.

- Il m'arrive de penser à mes expériences passées du jeu ou de chercher une manière d'obtenir de l'argent pour jouer à nouveau.
- J'éprouve le besoin de miser de plus en plus d'argent.
- Je fais des efforts pour diminuer la fréquence à laquelle je joue ou pour arrêter de jouer, mais je joue toujours autant.

- Quand je ne peux pas jouer, je suis de mauvaise humeur et un rien m'irrite.
- Je joue pour ne pas penser à mes problèmes ou parce que je me sens mal.
- Lorsque je perds de l'argent, je retourne jouer pour regagner le montant que j'ai perdu.
- Il m'arrive de mentir pour cacher le fait que je joue.
- Il m'arrive de faire des chèques sans provision en raison de mes habitudes de jeu.
- J'ai failli perdre ou j'ai perdu une relation importante à mes yeux ou un emploi à cause de mes habitudes de jeu.
- Je dépends des autres pour me sortir d'une situation financière difficile causée par le jeu.

Conclusion

En terminant, rappelons que deux tendances s'opposent pour définir le jeu pathologique. La première considère le joueur comme étant aux prises avec une pathologie ou un trouble psychologique. La seconde considère plutôt que la gravité et la durée des problèmes causés par le jeu suivent une progression constante.

Comme on peut le voir, la problématique est complexe et est partie intégrante de la personne humaine soumise aux forces de la nature et à ses pulsions internes tant favorables que destructrices. Le constat s'impose à l'évidence : il ne faut surtout pas baisser les bras et abdiquer, plutôt lutter et se battre contre ce fléau dévastateur.

Source :

Madeleine Roy Directrice générale
514-385-3490 poste 1118

Informations :

Michel Racette
514-576-9327